

Ouverture de ton dossier CARA avec tes données de santé

Ta maman, ton papa ou tes parents ensemble souhaitent créer pour toi un dossier CARA. C'est un dossier en ligne qui contiendra des informations sur ta santé. Les médecins, les hôpitaux et d'autres personnes qui te soignent pourront s'échanger des informations sur ta santé afin de mieux te soigner.

Il y aura par exemple dans ce dossier des informations sur les maladies que tu as eues ou les médicaments que tu prends.

Cela permettra également à tes parents d'avoir plus facilement connaissance des informations des médecins et des hôpitaux.

Tes parents pourront décider quels médecins pourront accéder aux informations sur ta santé.

Lorsque tu es soigné, tu peux discuter avec le médecin, l'infirmière ou le physiothérapeute et lui dire que tu as un dossier CARA.

Lorsque tu auras 16 ans, tu pourras décider si tu souhaites laisser tes parents gérer ton dossier ou si tu souhaites être la seule ou le seul à voir ce qu'il contient. Tu pourras aussi décider que tes parents et toi gèrent ensemble de ton dossier CARA.

Ce dossier n'est pas obligatoire. Tu peux dès maintenant décider si tu acceptes ou non que ton ou tes parents créent pour toi un dossier avec tes informations de santé.

Si tu as besoin de plus d'explications, tu peux demander à tes parents ou téléphoner à CARA au 021 566 84 51.

Si tu acceptes la création de ce dossier, tu peux signer ici :

Prénom, nom :

Signature :